



L'ÉCHO

NEGROND@IS



Janvier 2021 Numéro 1

Edito

Pages 2 à 4

Conseils municipaux

Pages 5 à 11

Célébration du 11 novembre

Page 12

Visite de la sous-Préfète

Page 12

Conseil des jeunes

Page 13

Décorations de Noël

Page 13

Méthode traditionnelle chinoise

Page 13

Remerciements / Aide argile sécheresse / Club de pétanque

Page 14

Nos commerces

Page 15

Aldes départementales

Page 16

Cassiopea

Page 17

Soutien et écoute des familles

Page 18

Ligue contre le cancer / Secours catholique

Page 19

Ce qu'il faut savoir

Pages 20 à 23



EDITO, UNE ANNÉE SI PEU ORDINAIRE



Madame, Monsieur,

On ne va pas se mentir. 2020 marquera nos mémoires tant elle aura été imprévisible et sans précédent.

En quelque sorte, une année « repère » qui nous rappellera combien nos vies d'avant paraissaient finalement légères, à défaut d'être totalement insouciantes.

Du jour au lendemain, il a bien fallu s'adapter à de nouvelles mesures que nous pensions provisoires. Quotidiennement, les chiffres de la situation pandémique nous maintiennent en sursis. Régulièrement, pour travailler, étudier, consommer, nous déplacer, nous vivons depuis plusieurs mois en dents de scie, entre périodes de confinement, de déconfinement et reconfinement.

Arrêtons là. Il ne sert à rien de revenir indéfiniment sur une situation que nous subissons tous et dont j'ignore si elle aura évolué vers le mieux au moment où vous lirez ces lignes.

Responsable de la commission
communication Sylvie Tronche

Conception et réalisation Sylvie Tronche et
Clélia Caballero

Membres : Maryse Ambert, Laetitia Betizeau,
Katia Caballero, Corinne Chantry-Ribiere,
Bertrand Combeau, Annie Sees, Isabelle
Desgraupes

Photographies : Isabelle Desgraupes

Imprimerie : Imprim'Périgord- 13 rue Edison
24750 Boulazac

Passons à autre chose

Les périodes de fin d'année sont des moments de joies et d'espoir et doivent le demeurer.

Tous mes compliments aux initiatives personnelles qui ont permis d'embellir notre village, dans le bourg et ses écarts.

Nous espérons y avoir contribué également à notre manière sous le signe, cette année, de la simplicité avec des décorations de Noël faites main dans des matériaux recyclés et naturels.

Et il faut croire qu'elles ont été appréciées ces décorations ! Petit à petit, les sapins se sont dégarnis, certains ont même disparu. Les sacs en toile de jute et les petits pères Noël en rondins de bois se sont particulièrement volatilisés...

On ne s'attardera pas sur ces actes qui ne mènent à rien mais sur l'implication de tous ceux qui se sont investis pendant plusieurs semaines et à qui j'adresse un grand coup de chapeau, notamment nos jeunes du

Conseil Junior, ainsi que nos agents techniques qui ont joué le jeu.

Nous aurions désiré vous recevoir en début d'année pour échanger autour d'un verre et d'une part de galette comme habituellement.

Si le contexte sanitaire nous en prive à mon plus grand regret, je profite toutefois de cet éditto pour adresser tous mes remerciements et encouragements :

- à l'équipe municipale qui m'entoure depuis plusieurs mois dans une ambiance studieuse et conviviale,
- à tous nos agents municipaux (secrétaires de mairie – agente postale - agents techniques – agents d'entretien - agents scolaires) pour leur travail au quotidien afin de vous offrir un service de qualité et de proximité,
- à nos enseignantes pour les actions qu'elles accomplissent auprès de nos enfants, à plus forte raison dans les conditions particulières que nous connaissons,
- aux bénévoles de nos associations pour leur engagement auprès de nous tous, en espérant participer au plus vite à leurs manifestations,

• enfin, à tous nos commerces, nos entreprises, nos artisans, quels qu'en soient les domaines. Le meilleur moyen de les soutenir est de consommer local. Notre économie et nos emplois en dépendent.

Souhaitons à tous une meilleure, excellente et très belle année.

Que 2021 vous apporte santé, bonheur, réussite et la joie de beaux moments à partager.

Le Maire, Françoise DECARPENTRIE

Projets

Et comme le passage d'une année à l'autre est aussi l'occasion de se retourner sur les actions terminées et de planifier celles à venir, je vous souhaite bonne lecture de la suite.

Bilan comptable 2020

Fonctionnement

Recettes : 923 205 €

Dépenses : 566 767 €

Investissement

Recettes : 591 958 €

Dépenses : 540 224 €

La section de fonctionnement est excédentaire. Ce qui est préférable pour assumer toutes les dépenses à venir. Nous pourrions compter sur plus de 356 000 € à réinjecter dans le budget 2021.

L'investissement est aussi en excédent. Ce qui est exceptionnel.

L'explication en est toutefois simple : nous avons perçu en 2020 des reliquats de subventions correspondant aux réalisations des deux dernières années, des acomptes de subventions ainsi que l'emprunt contracté pour le logement de la mairie.

Ensemble mairie - agence postale - logement

La MAIRIE a rouvert ses portes fin octobre dans un espace totalement repensé. Le changement est tel qu'il est parfois difficile de se rappeler les locaux avant travaux.

Nous pouvons remercier l'architecte, Pierre VI-GIER, les bureaux de contrôles et les entreprises BERGÈS, DEPRÉ-PROVENZANO, GRAS, MEYZIE, NOEL-MOUNEY et PPA pour leur implication. Sans oublier les prestataires informatiques et de télécommunication.

Ces mêmes intervenants avaient commencé à « s'entraîner » dans le dernier trimestre 2019 avec l'aménagement de l'Agence Postale, dans ce qui était aupara-

vant la bibliothèque. Vous avez ainsi pu être accueillis mi-janvier 2020, ce qui a permis une transition immédiate dès la fermeture du bureau géré par La Poste.

Parallèlement, le logement du 1^{er} étage était également rénové. Par obligation, le chantier a été lancé avant celui de la mairie, puisqu'il a fallu casser l'intégralité de l'intérieur des locaux, ne garder que les murs extérieurs comme une coquille vide et rebâtir les cloisons suivant les plans de l'architecte, pour créer un grand T2 lumineux et fonctionnel.

Cet investissement important à 3 opérations s'élève à 279 713 € HT.

Pour compenser une partie des dépenses, Claude CAMELIAS, maire à l'époque, a recherché toutes les pistes d'aides possibles.

L'Etat a contribué à hauteur de 42 924 €, le Conseil Départemental pour 31 500 €, La Poste pour 49 280 €, ce qui représente un peu plus de 44 % d'aides. Enfin, un emprunt de 55 000 € a été contracté pour financer spécifiquement le logement.

Ensemble école - cabinets médicaux

Les revêtements des salles de classe du primaire étaient particulièrement usés, ce qui rendait le nettoyage difficile par endroits.

Le chantier a pu être réalisé pendant les vacances de Toussaint par l'entreprise NOEL-MOUNEY de Thiviers.

L'investissement, entièrement autofinancé, s'est élevé à 8194 € HT.

Dans le même temps, la liaison entre la classe de la directrice et la salle informatique a été condamnée par un mur insonorisé dans l'objectif de créer un deuxième cabinet à vocation médicale/paramédicale. Depuis mi-décembre, il accueille Isabelle DENISE, praticienne en énergétique traditionnelle chinoise dans une ambiance cosy et reposante.

A la suite de cet aménagement, la classe des Cours Moyens a subi quelques transformations. Il a fallu créer des rangements supplémentaires, réorganiser les postes informatiques, modifier le point d'eau.

La dépense de l'ensemble (sur fonds propres) revient à 17 088 € HT (menuiseries – électricité peintures – revêtements – points d'eau).

Je vous en ai déjà parlé dans les éditions précédentes. Et la liste a tendance à s'allonger au fil du temps.

L'importance de certains investissements devra être répartie sur 2 exercices comptables.

En effet, si nous avons la chance d'obtenir des subventions quelles qu'en soient leurs origines (Etat, Département, autres financeurs), la prudence impose d'attendre leur notification. Ce qui prend souvent plusieurs mois et retarde d'autant le commencement

le commencement des travaux.

Pour l'heure, certains ont été chiffrés mais demandent à être étudiés de façon plus approfondie, d'autres sont en cours de chiffrage ou en recherche de financement tandis que des projets moins ambitieux pourront être programmés sur le budget à venir seulement si leur autofinancement est possible.

Nos objectifs sont les suivants :

- Adressage : appel à concurrence pour la mise en place de plaques de rues avec supports, de plaques de numérotation de chaque habitation et le remplacement de quelques panneaux de lieux-dits ou directionnels détériorés
- Ancienne poste : Aménagement en bibliothèque/ espace numérique
- Chemin de la Chabroulie : consolidation du mur de soutènement
- Ecole : rénovation des plafonds des deux classes primaires
- Eglise : changement du tableau de commande des cloches
- Local technique de Gramétias : réaménagement
- Logement communal des Fours à Chaux : restructuration avec aménagement d'une partie du grenier pour optimiser la surface habitable et améliorer le confort
- Logement communal rue Eugène Le Roy : changement de la toiture de l'appentis et d'une paire de volets
- Logement de l'ancienne poste : Restauration/remplacement des volets, rafraîchissement de l'intérieur et isolation des combles
- Mobilier urbain divers : bancs – cendriers – vitrines – supports cycles...
- Sanitaires publics : création d'un WC PMR (personne à mobilité réduite), de deux autres sanitaires avec avant toit et réserve.

Françoise DECARPENTRIE

CONSEILS MUNICIPAUX

10 novembre

Étaient présents :

Le Maire : Françoise DECARPENTRIE

Les Adjointes :

Bertrand COMBEAU – Annie SEES – Sylvie TRONCHE – Corinne CHANTRY-RIBIERE

Les Conseillers :

Mmes Maryse AMBERT – Laëtitia BETIZEAU – Katia CABALLERO Mrs Jérôme CALVET – Rémi DAURIAC – Yannick FATIN – Stéphane GRANGE

Étaient excusés :

M. Claude CAMELIAS (pouvoir à F. Decarpentrie)
Christophe PATEYAS (pouvoir à S. Grange)
Christophe DOUBLET (pouvoir à C. Chantry-Ribière)
Secrétaire de séance : Bertrand COMBEAU

Compte rendu de la séance du 29 septembre 2020

Adopté à l'unanimité avec une rectification.

Choix de gouvernance pour la compétence eau potable

Présentation du futur syndicat « Eau Cœur du Périgord » mis en place par le Grand Périgueux. Les intervenants sont :

Stéphane DOBBELS – Maire de Cornille – vice-président délégué à la Politique de l'Eau du Grand Périgueux

Chloé NICOLAS – responsable du pôle Eau Potable au Grand Périgueux

Olivier ESCALONNA – responsable régie Eau et Assainissement au Grand Périgueux

Issu de la fusion de plusieurs SIAEP (Syndicats Intercommunaux d'Adduction d'Eau Potable) et de diverses communes, ce syndicat aurait pour objectif de rationaliser les disparités existantes en matière d'eau potable sur un territoire regroupant les communes du Grand Périgueux et certaines hors secteur dont Négrondes et celles du ressort de l'ex SIAEP Vallée de l'Isle.

Négrondes, au même titre que 10 autres collectivités, fait partie à l'heure actuelle de la Commission Territoriale de la Vallée de l'Isle, gérée par le SMDE 24 (Syndicat Mixte des Eaux). 4 d'entre elles, intégrées à la communauté d'agglomération, seront automatiquement agrégées au syndicat en création.

C'est aux 7 restantes (Cognac – Coulaures – Mayac – Négrondes - St Jory Lasbloux – St Vincent sur l'Isle – Vaunac), hors secteur Gd Pgx, de devoir se prononcer sur leurs intentions : soit se maintenir au sein du SMDE24, soit s'en retirer pour adhérer ensuite au futur syndicat de la communauté d'agglomération.

Considérant que le fonctionnement actuel convient parfaitement, qu'il offre un service de proximité satisfaisant avec des élus conscients et au plus proches des problématiques spécifiques de la Source de Glane, la commune ne souhaite pas adhérer au futur syndicat porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.

Écoles - Mutualisation avec Vaunac

Frais de fonctionnement

A chaque période scolaire, les frais de cantine, de fournitures et de transport scolaire sont répartis entre les 2 collectivités.

Pour l'année 2019/2020, Vaunac devra s'acquitter des sommes suivantes, calculées à proportion des 11 élèves accueillis dans le groupe scolaire de Négrondes :

Frais de cantine : 7515 €
Frais de fournitures scolaires : 808 €
Frais de transport scolaire : 267 €

A noter que la part normalement due par les familles pour le transport de leurs enfants est entièrement prise en charge par les deux communes.

Prix des repas
Les tarifs appliqués aux familles (2.60 €) et aux adultes prenant leurs repas à la cantine (4.35 €) n'ont pas augmenté depuis 2 ans. Il est décidé qu'au 1^{ER} JANVIER 2021, ils seront respectivement de 2.65 € et 4.45 €.

Cabinet médical numéro 2

Les travaux seront terminés d'ici la fin du mois de novembre.

Mme Isabelle DENISE, praticienne en Energétique Traditionnelle Chinoise, occupera les locaux à compter soit de mi-décembre soit du 1^{er} janvier 2021 en fonction des règles sanitaires, pour un loyer mensuel de 325 €.

Investissements en cours et à venir

Mise au point sur les investissements à terminer d'ici la fin de l'année et ceux prévisionnels, dont certains nécessiteront des aides de l'Etat et du Département.

Réunions diverses dans le cadre des compétences de la communication Périgord - Limousin

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : rappel des différentes étapes pour construire ce document de planification d'urbanisme.

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) : instauration d'un programme d'actions à l'échelle intercommunale qui s'inscrit dans une démarche collective initiée par le Syndicat Départemental d'Energies et dont l'objectif est de réduire les impacts de nos modes de vie sur le climat.

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) : cet outil est une procédure obligatoire qui sert de cadre aux politiques d'urbanisation, lui-même soumis à d'autres recommandations supérieures. Elaboré avec l'appui d'un bureau d'études, il est réalisé à l'échelle de 6 communautés de communes du Périgord Vert pour définir l'avenir du territoire sur 20 à 30 ans. Ce travail

d'envergure, engagé depuis 2017, devrait voir son aboutissement au cours du mandat en cours.
CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) : étude des prévisions budgétaires avec une légère augmentation du tarif horaire, des modifications de mode de gestion pour favoriser la dématérialisation et l'instauration du prélèvement auprès des bénéficiaires pour régler les prestations effectuées afin de limiter au mieux les restes à recouvrer.

Communauté de communes / conseil communautaire

Réuni à Nantheuil le 5 novembre, les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- Adoption d'un Règlement Intérieur qui encadre le fonctionnement interne de l'assemblée
- Listage des associations à vocation culturelle ou artistique, touristique ou plein air, bénéficiaires de subventions de la Comcom comme du Département
- Modification du tableau des emplois des agents territoriaux
- Mise au point sur les procédures de conduite d'opérations d'investissements en qualité de maître d'ouvrage
- Participation financière aux travaux de modernisation de l'éclairage public à la Zone Artisanale du Peyrat à Négrondes et à la Zone Artisanale des Chatignoles à Ezyerac.
- Sollicitation de l'aide du Département pour les travaux de voirie 2021
- Acquisition d'une pelle mécanique neuve de 11 tonnes.

Réunions des commissions internes communales

Commission VOIRIE : essentiellement dédiée au chemin des Fours à Chaux. En cause, le manque de visibilité en sortie, la vitesse des véhicules sur la Route Napoléon qui accentue les risques, l'accumulation d'eau chez un particulier. Tous ces points sont à l'étude.

Commission CHEMINS : recherche d'autres itinéraires de chemins de randonnée pour une inscription dans le plan départemental.

Commission des JEUNES : avec une partie du groupe présente à cette réunion, réflexion sur les actions pouvant être entreprises rapidement ou à moyen terme. Invitation à participer à la réalisation des déco-

tion des décorations de Noël et à la distribution des colis des Aînés si les conditions sanitaires le permettent.

Commission BATIMENTS : l'architecte Pierre Vigier souhaitait rencontrer les élus pour discuter de la rénovation du logement de M. Pradier et des différents scénarii à envisager. L'Agence Technique Départementale est sollicitée pour établir un estimatif du montant des travaux qui servira à déposer des dossiers de demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département.

Commission LIENS SOCIAUX AÎNÉS : choix du fournisseur des colis de Noël en faveur des Aînés de 75 ans et plus. La nouvelle équipe municipale a souhaité poursuivre cette action et privilégier la qualité des produits.

ADRESSAGE : à l'initiative de Bertrand Combeau – 1^{er} adjoint, le Conseil propose de baptiser la place de la Mairie « Famille BASBAYON – Marie - Louis – Marie-Louise « Justes parmi les Nations ». Au risque de leurs vies, ce couple et leur fille avaient sauvé deux familles juives polonaises immigrées en France dans les années 20.

ECOLE : invitation à voter à partir du 16 NOVEMBRE jusqu'au 6 DECEMBRE pour le projet présenté par la section Ecole de l'Amicale Laïque, à l'initiative de Sandrine LE PIERRES, enseignante de maternelle, dans le cadre du Budget Participatif mis en place par le Département. La participation attendue aidera à financer du matériel, des plants et semis pour créer un jardin partagé ouvert à tous.

Pour activer les votes, cliquez sur le lien suivant : <https://budgetparticipatif.dordogne.fr/dialog/budget-participatif-2020/proposal/jardin-partage-1> munes du Sud-Est dévastées par la tempête Alex. Une subvention de 300 € sera versée à l'association des maires des Alpes-Maritimes.

Salon de coiffure

Pour compenser les conséquences de ce 2^{ème} confinement et comme pour la première période, les élus décident d'allouer un mois de loyer gratuit à Madame HANOUE, coiffeuse.

Tempête Alex

Le Conseil décide d'apporter son soutien aux communes du Sud-Est dévastées par la tempête Alex. Une subvention de 300 € sera versée à l'association des maires des Alpes-Maritimes.

Nettoyage des routes

Il est proposé aux agriculteurs d'utiliser la brosse à atteler appartenant à la collectivité pour nettoyer les routes après des travaux agricoles salissants.

Divers

Sur proposition d'une de nos administrés, salariée du magasin HYPER U de Boulazac, Négrondes a pu bénéficier d'une dotation conséquente de chrysanthèmes invendus.

Ce geste a été vivement apprécié, d'autant qu'à la veille du 11 Novembre et avec le concours du service technique, ces plantes ont parfaitement valorisé le Monument aux Morts.

Le 16 NOVEMBRE 2020

Françoise DECARPENTRIE - Maire

18 décembre

Etaient présents :

Le Maire : Françoise DECARPENTRIE

Les Adjointes :

Bertrand COMBEAU – Annie SEES – Corinne CHANTRY-RIBIERE

Les Conseillers :

Mmes Maryse AMBERT – Laëtitia BETIZEAU – Katia CABALLERO

Mrs Jérôme CALVET – Rémi DAURIAC – Christophe DOUBLET - Yannick FATIN - Stéphane GRANGE

Christophe PATEYTAS

Etaient excusés :

Sylvie TRONCHE (pouvoir à B. Combeau) - Claude CAMELIAS (pouvoir à F. Decarpentrie)

Secrétaire de séance : Corinne CHANTRY RIBIERE

Compte rendu de la séance du 18 décembre 2020

Adopté à l'unanimité sans rectification.

Intervention de Monsieur Jean-Louis PIQUET

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur PIQUET, historien local, est invité à s'exprimer sur la présence de plusieurs lames de bois décoré dont il a fait la découverte dans l'église de Négrondes.

Après assemblage et recherches, Monsieur PIQUET est formel : il s'agit d'un panneau de procession, confectionné pour une visite pastorale dans notre paroisse par Monseigneur Delamaire, Evêque de Périgueux et Sarlat (1901-1906) et Archevêque de Cambrai (1913).

Monsieur PIQUET s'est aussitôt souvenu que François de Salignac de La Mothe-Fénelon dit « FENELON », avait été également Archevêque de Cambrai deux siècles plus tôt.

Entre le périgordin d'adoption que fut Monseigneur Delamaire et Fénelon, périgordin de naissance, le parallèle était aisé. Jean-Louis PIQUET émettait alors l'idée de proposer ce blason au château de Fénelon dans l'hypothèse où

le Conseil Municipal ne souhaitait pas le conserver dans l'église.

Après concertation sur le devenir de ce panneau, il a semblé évident que son histoire serait davantage mise en valeur dans un lieu plus approprié que l'église de Négrondes.

Et c'est à la majorité de ses membres que le Conseil a retenu la proposition de Jean-Louis PIQUET et a décidé de faire don de ce blason épiscopal aux propriétaires du château de Fénelon, dans le sarladais.

Personnel municipal

- Renouvellement du contrat liant la collectivité à la CNP pour garantir les charges de personnel en cas de maladie ou d'accident.

- Renouvellement du contrat d'adhésion au Comité d'Action Sociale en faveur du personnel.

- Recrutement en CDD de Gaëtan BOUDIBA jusqu'à fin mars en qualité d'agent technique. Il travaillera en binôme avec Nicolas MOUTY avec, pour spécificité, la conduite d'engins. Une stagiairisation d'un an suivra ce contrat.

- Fin de contrat de Bruno LEDOS fin décembre.

- Anne-Laure JOLIVET (adjoint administratif – secrétariat de mairie) et Isabelle VILLOTTE (agent technique – cantinière) sont titularisées au 1er janvier.

- Murielle MACHNER-MARTIN (adjoint administratif – Agence Postale) est stagiérisée au 1er janvier.

Loyers municipaux

Les logements de M. VIRVALEIX et de l'ancienne Poste subissent une augmentation au 1er janvier 2021, conformément à la revalorisation de l'indice de révision des loyers.

Ils seront respectivement de 199.09 € et 551 €.

Syndicats et divers

SMDE 24 : Approbation du transfert de la compétence « assainissement collectif » de la commune de ST LEON SUR L'ISLE au Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne.

COMMISSION TERRITORIALE DE LA VALLEE DE L'ISLE : présentation du Rapport annuel sur le Prix et

la Qualité du Service (RPQS) pour l'exercice 2019. La part syndicale de l'abonnement s'élèvera à 65 € HT et le prix du m3 d'eau consommé à 0.78 € HT. Le programme d'investissement 2021 a été arrêté avec des investissements à hauteur de 1 200 000 € HT.

SMOSST (Syndicat d'Organisation Service Scolaire de Thiviers) : approbation du retrait de la commune de ST PAUL LA ROCHE du syndicat. 541 élèves sont actuellement transportés. Tous les circuits de transports scolaires pour 2021/2022 seront remis en concurrence. Diverses décisions comptables ont été prises pour ajuster des crédits insuffisants sur certaines lignes budgétaires.

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) : recensement des actions 2020/2021. A noter que cette structure travaille sur les enjeux territoriaux à l'échelle de 6 communautés de communes pour construire les orientations stratégiques des territoires de demain.

GENDARMERIE : présentation du concept « Participation Citoyenne ».

Réunions communautaires

CONFERENCE DES MAIRES : mise en place d'un projet de territoire destiné à définir les priorités tout au long du mandat.

VOIRIE : une majorité de communes semble satisfaite de la voirie communautaire. Rappelons que ce sont les voies qui servent de liaison entre communes adhérentes à la comcom.

Plusieurs axes de travail sont envisagés, qu'il s'agisse de mutualisation par tâches, comme du recalcul du linéaire de voirie, de modification des attributions de compensation ou de la mise en place d'une enveloppe budgétaire équitable.

Les travaux de voirie terminés et à venir sont listés. Les travaux d'élagage sont les mêmes qu'en 2020, puisqu'ils n'ont pas pu être réalisés en raison du contexte sanitaire. A ce sujet, il est rappelé que l'élagage en bordure de voies est à la charge de chaque propriétaire. Il est anormal que ce soit les collectivités qui supportent ce travail et le paiement des travaux. Il a été question également de mutualiser le matériel de voirie et de faire appel à la location plutôt qu'à l'achat. Les tracteurs, quant à eux, sont peu utilisés depuis l'externalisation des opérations de fauchage. Les revendre contre du matériel plus approprié serait une solution.

Enfin, deux recrutements d'agents techniques ont pu être satisfaits.

URBANISME : afin d'anticiper de futurs projets municipaux, certaines parcelles privées ont été proposées en D.P.U. (Droit de Préemption Urbain).

CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- les coûts de réhabilitation du centre de loisirs de Thiviers ont été répartis entre la communauté de communes et la commune de Thiviers

- vente à terme à la Maison Familiale Rurale de Thiviers des bâtiments qu'elle occupe

- autorisation d'extension des Carrières de Thiviers avec construction d'une voie de contournement privée

- création de plusieurs COPIL (COmités de PIlotage) dans divers domaines

- lancement d'un appel d'offres pour recruter un bureau d'études chargé de l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Comissions municipales

- Bâtiments : Après accord sur le plan des futurs sanitaires publics, l'architecte a rendu un estimatif qui dépasse largement la prévision budgétaire. Le Conseil demande au maire de revoir le projet.

- Matériel : acquisition d'une tondeuse autoportée qui renouvellera celle utilisée depuis près de 20 ans et achat d'une batterie d'outillages.

Investissements terminés et à venir

Après la réhabilitation de la mairie et du logement de l'étage, la création d'une agence postale, l'aménagement d'un deuxième cabinet médical, la réfection du sol de 2 salles de classe, il faut poursuivre les investissements à savoir :

- Terminer l'adressage
- Rénover les plafonds de 2 salles de classe
- Réhabiliter les sanitaires publics
- Transformer l'ancienne poste
- Rénover le logement des Fours à Chaux
- Remplacer la couverture d'un appentis et un volet dans un logement communal
- Rafraîchir le logement de l'ancienne poste
- Acquérir divers matériels et mobiliers urbains
- Revoir tout le local technique
- Consolider le mur de soutènement du chemin de la Chabroulie

Sans compter les impondérables qui se présenteront en cours d'année.

Divers

- Rétrocession de la concession funéraire LALET/CARAMIGEAS à la collectivité
- Avis favorable pour mettre à disposition un espace afin d'accueillir un « point information » de CASSIOPEA, service de proximité en matière de téléassistance
- Proposition de fixer à 3 % la participation au droit à la formation des élus en fonction du montant annuel de leurs indemnités.

15 janvier 2021

Etaient présents : Le Maire : Françoise DECARPENTRIE

Les Adjoints :

Bertrand COMBEAU - Annie SEES - Sylvie TRONCHE
- Corinne CHANTRY-RIBIERE

Les Conseillers :

Maryse AMBERT - Laëtitia BETIZEAU - Katia CABALLERO- Jérôme CALVET - Rémi DAURIAC - Christophe DOUBLET - Stéphane GRANGE

Etaient excusés :

Yannick FATIN (pouvoir à C. Doublet) - Christophe PATEYTAS (pouvoir à J. Calvet) - Claude CAMELIAS
Secrétaire de séance : Christophe DOUBLET

Compte rendu de la séance du 18 décembre 2020

Adopté à l'unanimité sans rectification

Logement de la rue des Fours a Chaux

L'étude de faisabilité réalisée par l'ATD (Agence Technique Départementale) a proposé 3 solutions d'aménagement, après avis de la commission Bâtiments :

- Création d'une chambre en rez-de-chaussée, une à l'étage avec salle d'eau/WC indépendants et une partie grenier

- Création d'une chambre en rez-de-chaussée, deux à l'étage avec salle d'eau/WC indépendants et espace grenier

- Rez-de-chaussée réservé aux principales pièces de vie et étage composé de 3 chambres avec salle d'eau/WC indépendants.

Le Conseil décide de retenir la troisième solution (dont le coût estimatif s'élève à 138 000€) et de solliciter à minima l'aide de l'Etat et du Département.

Bâtiments de l'ancienne poste

Une réflexion s'est engagée sur la polyvalence de l'ancienne poste. Pour y répondre, Il faut prévoir dès à présent des sanitaires aux normes handicapées, qui se rajouteront aux travaux d'aménagement. Ceux existants seront agrandis en ponctionnant la surface nécessaire sur les sanitaires du logement situés juste derrière. En conséquence, il faudra en aménager d'autres dans ce logement et revoir la disposition de la cuisine.

Sanitaires publics

Le premier devis présenté a été jugé trop élevé. D'autres propositions sont en attente.

Personnel communal

Les indices des contrats de remplacement sont réajustés pour respecter la rémunération légale minimum.

Aménagement foncier forestier

Négrondes a décidé de se lancer dans un remembrement foncier forestier avec Eyzerac, Lempzours et Vaunac. Cette opération conduite par le Conseil Départemental, comprend plusieurs phases, la première étant de nommer les membres de la CIAF (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier). Cette instance est chargée de se prononcer sur l'opportunité de cet aménagement, de son périmètre et de ses modalités d'exécution.

Elle décidera à terme des nouveaux parcellaires issus de cette opération et des travaux connexes. Elle travaille en relation avec un géomètre-expert désigné sur appel d'offre. 3 conseillers municipaux sont désignés pour en faire partie ainsi que 9 propriétaires fonciers ou forestiers.

Syndicats intercommunaux

- SYNDICAT D'ELECTRIFICATION (SDE 24) : sur 177 foyers d'éclairage public, 67 sont à remplacer en raison de leur vétusté. La dépense sera chiffrée dans les prochaines semaines et sera échelonnée sur plusieurs exercices.

- SYNDICAT DE COLLECTES DES ORDURES MENAGERES (SMCTOM) : présentation des modalités de mise en place de la Redevance Incitative pour réduire les 248 000 tonnes de déchets produits chaque année en Dordogne. Des enquêtes seront réalisées auprès des usagers pour adapter le service à la composition de chaque foyer.

2021 sera une année de collecte des informations et d'étude des emplacements des PAV (Points d'Apports Volontaires) pour une mise en route début 2022.

Réunions communautaires

- **PLUI** : après appel à concurrence, la proposition du bureau d'études BE-HLC a été retenue pour mettre en place le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- **TRANSMISSIONS AGRICOLES** : tour d'horizon de la population agricole du territoire intercommunal et des conditions de reprise des exploitations.
- **VOIRIE** : des questionnaires sur l'élagage et les locations de matériel ont été soumis à chaque collectivité.

Divers

Ecoles : poursuite des 3 services distincts à la cantine, pour respecter les nouvelles mesures gouvernementales liées à l'urgence sanitaire, notamment celles applicables à la restauration scolaire.

Informations en temps réel : le maire prospecte pour adhérer à une plateforme d'alerte citoyens par SMS.

Blason de prélat : les propriétaires du Château de Fénelon acceptent le don du panneau de procession trouvé dans l'église de Négrondes. Le transfert aura lieu quand les conditions le permettront.

Adressage : lancement prochain d'un appel à concurrence portant sur 93 panneaux de rue - 378 numéros, l'ensemble sur plaque émaillée - couleur verte et lettres blanches, à l'identique du bourg.

Chemin des Fours à Chaux : plusieurs solutions sont étudiées pour améliorer la visibilité à la sortie du chemin et effacer en partie le réseau télécom.

Baux communaux : avis favorable pour adhérer au service de gestion des baux proposé par l'ADIL 24.

Sortie des Grèzes sur Route Napoléon : la pose d'un miroir est sollicitée pour faciliter la visibilité à droite. La Route Napoléon étant intercommunautaire, les services de la comcom seront interrogés sur la faisabilité de cette demande.

Puits de Laneaud : l'association d'insertion, Le Pied à l'Etrier, va entreprendre des travaux de restauration et de sécurisation de cet ouvrage.

Don : Mme Danièle BAGILET, assistante maternelle en retraite, a fait don à la maternelle de nombreux jeux et jouets. Nous l'en remercions vivement.

Le 19 janvier 2021 Françoise DECARPENTRIE - Maire

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2020, sous un beau ciel bleu, était la première célébration officielle de Mme le Maire, Françoise Decarpentrie.

Cette Commémoration de la Victoire et de la Paix s'est déroulée, covid oblige, en présence des adjoints, de quelques élus, du porte-drapeau de Négrondes, M. Jean-Raymond Maury et de M. Jean-Paul Benjamin, Président de l'Union Départementale des Médailleurs Militaires.

Après la lecture du discours officiel rendant un vibrant hommage à Maurice Genevoix qui faisait son entrée au Panthéon, il fut énuméré les noms des morts tombés pour la France durant les derniers mois.

La cérémonie s'est terminée par une minute de silence.



NOTRE SOUS-PRÉFÈTE, MADAME LASSERRE VISITE NÉGRONDES



Le jeudi 19 novembre, Mme Nathalie Lasserre, sous-préfète de Nontron, est venue, durant cinq heures, découvrir notre village.

Elle a pu voir les travaux de rénovation ou de restructuration de la Mairie, de l'Agence Postale ainsi que du logement attenant.

La visite s'est prolongée dans le bourg afin de connaître nos différents bâtiments (ancienne poste qui va être la future bibliothèque avec un espace numérique, le logement de la rue des fours à chaux dont la rénovation est prévue, les salles Sudreau et Audebert, la Halle de marchandises).

Après un détour à la fontaine, Mme Lasserre a terminé par le complexe scolaire et le cabinet des professions de santé et l'appartement au dessus.

Les investissements entrepris ces dernières années ont été importants et Mme Decarpentrie, ainsi que les élus présents, ont tenu à remercier Mme Lasserre pour le soutien régulier de l'État, passé et à venir, car il reste encore beaucoup à faire.

NOUVELLES DE NOTRE CONSEIL DES JEUNES

Madame le Maire a demandé à nos jeunes de donner un nom et de trouver un logo à ce Conseil. Ils doivent, également, rédiger un règlement intérieur qui fixera les conditions et les bonnes règles de fonctionnement. De plus, par tranche d'âge, un responsable devra être choisi.

Dans les projets 2021/2022, l'achat de filets de basket, l'installation d'un point d'eau à côté du plateau multisports et choisir l'emplacement du local « ados » (évaluer les travaux) ont été retenus.

LES DÉCORATIONS DE NOËL

De nombreux lutins ont travaillé dès début novembre, sous la houlette de l'assistante du Père Noël, Corinne Chantry-Rivière, responsable de la Commission Embellissement.

Des élus, des jeunes du Conseil, des bénévoles ont découpé, peint, cousu pendant des heures afin d'égayer cette fin d'année un peu spéciale en raison de la crise sanitaire.



PRATIQUE DE LA MÉTHODE TRADITIONNELLE CHINOISE

Sachez qu'elle s'intéresse aux causes profondes des troubles de santé. Son champ d'action est là, du rhume à l'insomnie, en passant par la dépression, le stress, l'anxiété, les douleurs corporelles. Son objectif est d'aider l'organisme à retrouver la force vitale nécessaire au rétablissement de sa capacité naturelle d'autogestion.



L'acupuncture Traditionnelle Chinoise, le Tuna, la Phytothérapie Chinoise, la diététique constituent les principaux outils de cette méthode. Dès maintenant, du lundi au vendredi et sur rendez-vous, Mme Isabelle Denise vous recevra dans son Cabinet.

2 Place Chaminade à Négrondes (situé à côté de celui des infirmiers)
Tél : 06.58.52.45.59

REMERCIEMENTS

Un grand, grand merci à Madame Danièle BAGILET de Fongou pour ses dons au profit de notre maternelle.

Madame BAGILET a été "nounou" agréée pendant de nombreuses années et a gardé plusieurs dizaines d'enfants à son domicile.

C'est dire si les jeux, jouets, puzzles, poupées, légos, livres..., pour ne citer que les principaux, se sont entassés et encombrèrent une partie de sa maison,

maintenant qu'elle a cessé son activité.

Madame BAGILET a décidé d'en faire bénéficier nos enfants. Nous lui en sommes vivement reconnaissants.

D'autant que Madame Sandrine LE PIERRES, enseignante de maternelle, a pu sélectionner elle-même ce qu'elle souhaitait pour ses élèves.

Espérons seulement que les rangements de la classe seront suffisants pour tout accueillir !

DISPOSITIF D'AIDE EXCEPTIONNELLE ARGILE-SÉCHERESSE 2018

Une aide exceptionnelle est mise en place par la Préfecture de la Dordogne pour soutenir les victimes des sols en 2018

Cette aide, destinée aux ménages dont le niveau de revenus est très modeste ou modeste, ne peut être accordée que pour les résidences principales de plus de 10 ans au 31/12/2017, couvertes par un contrat d'assurance garantissant les dommages incendie ou tous autres dommages.

Il ne sera tenu en compte que les parties à usage d'habitation, soit les dégâts sur le gros œuvre dus aux déformations des sous-sols.

Cette aide financière est attribuée dans la limite de 1500 €.

Pour plus d'informations, ainsi que les critères, vous devez aller sur le site internet de la Préfecture de la Dordogne à la rubrique «Aide exceptionnelle des victimes de l'épisode de la sécheresse rehydratation des sols survenue en 2018.

Le dossier doit être IMPÉRATIVEMENT déposé avant le 28/02/2021

Soit par voie postale : Les Services de l'Etat en Dordogne-DDT

« Fonds Argile 2018 »
18 rue du 26ème RI
CS 7400
24024 PÉRIGUEUX Cedex

Soit par courriel : ddt-fonds-argile@dordogne.fr

LE CLUB-HOUSE DE LA PÉTANQUE NÉGRONDAISE

Son Président, Jérôme Calvet, nous a informés que, durant les dernières vacances scolaires, des dégradations avaient eu lieu au Club (trous de cigarette, plaque arrachée, ordures..)

Le Club est, actuellement, fermé pour raison sanitaire. Si de nouvelles incivilités venaient à se reproduire, le Club se verrait dans l'obligation d'aller déposer plainte à la gendarmerie.



NOS COMMERCES EN ACTIVITÉ

RELAIS DES PEYRIERES - RN 21

A emporter midi et soir du lundi au vendredi, réservés à tous

- Repas ou pizzas
- Nouveauté : hamburger façon « Les Peyrières » - frites maison

Téléphone pour commander :

05.53.52.35.47 ou 06.74.42.61.32

LA FRINGALE - RN 21

Repas à emporter du lundi au vendredi de 18h à 20h

Téléphone pour commander : 05.53.52.02.62

CAMION-PIZZA " CHEZ DEN'S " - Les Peyrières

Stationné les dimanches de 11h30 à 14h et de 18h à 21h, commande et livraison assurées pendant le couvre-feu de 18h, dans un rayon de 10km autour de Négrondes. Si couvre-feu à 20h, reprise de stationnement normale.

Téléphone pour commander : 06 26 37 40 34.

LA BOULANGERIE OLIVIER - Place Chaminade

Boulangerie – pâtisserie – épicerie – vente de journaux locaux quotidiens – tournées

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi : 7h - 13h15 et 16h - 19h

Dimanche de 7h - 13h

Téléphone : 05.53.55.23.17

BRICO' FRANCIS

Pour tous petits travaux

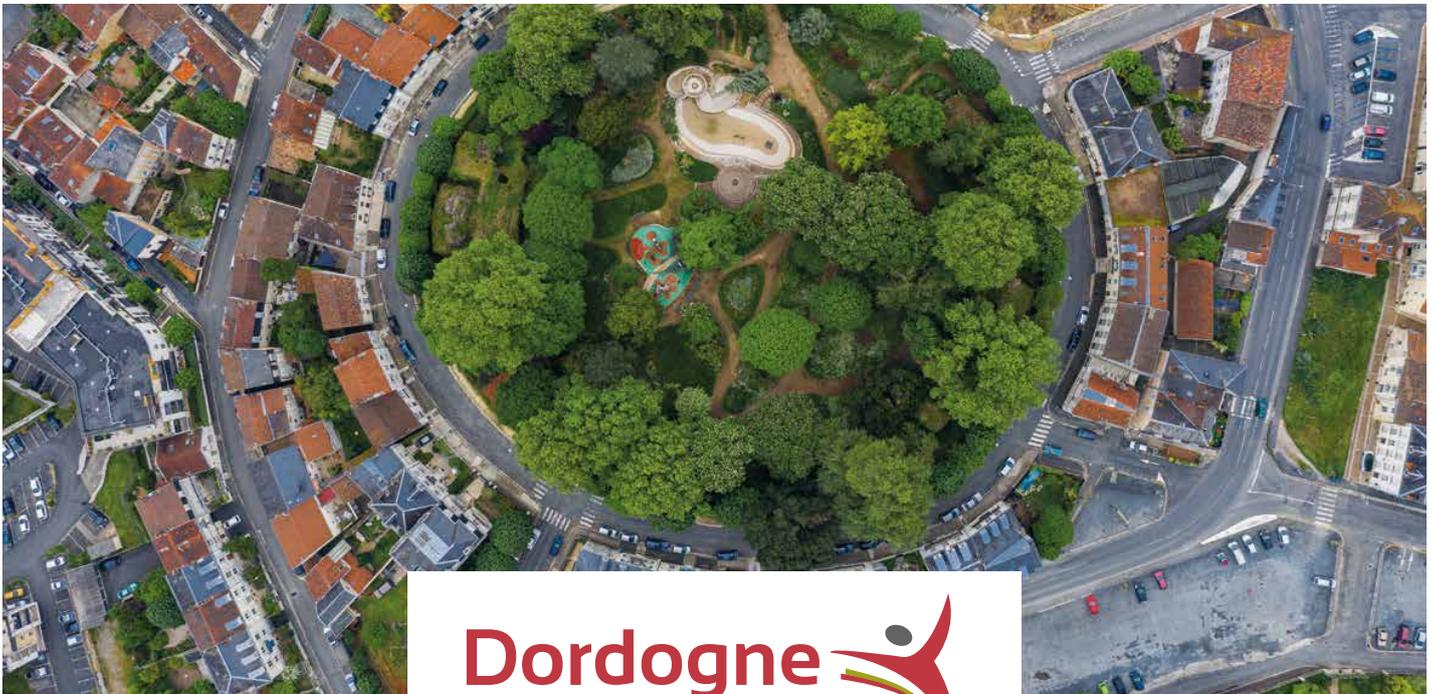
- Tonte, taille, débroussaillage, etc...
 - Entretien, création massif,
 - Entretien, création potager,
 - Peinture, lasure, tapisserie, carrelage,
 - Nettoyage Karcher (petite surface),
 - Montage, fixation et installation (petit meuble, étagères, tringles, etc...),
 - Petit bricolage (joint de robinet, etc...),
 - Entretien et fleurissement tombe
- Spécial vacancier : entretien extérieur de vos maisons secondaires.



06 52 25 79 75

bricofrancis@orange.fr

N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour m'exposer vos attentes



Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

4 NOUVELLES AIDES DÉPARTEMENTALES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

POUR QUI ?



- **propriétaires occupants modestes et très modestes**, sous plafond de ressources de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)
- **propriétaires bailleurs** louant leur logement.

QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS ?



- pour les propriétaires occupants : les mises aux normes d'**assainissement individuel**, les mises en conformité des **installations électriques**, les réfections de **toitures et/ou ravalements de façades**
- pour les propriétaires bailleurs : les travaux de **sortie de non décence du logement**.

INFORMATIONS ET CONDITIONS DE L'AIDE

- sur le site de l'**observatoire départemental de l'habitat** www.habitat.dordogne.fr
- auprès du **service habitat** du Conseil départemental de la Dordogne au 05 53 45 45 80



Cassiopea Téléassistance, à votre écoute chaque jour

Votre Mairie vous propose de rencontrer dans ses locaux, un conseiller en téléassistance de Cassiopea sur simple demande



©V.BURGER/PHANIE



Plus d'informations
1, rue Louis Blanc - 24.000 PÉRIGUEUX
05 53 53 54 54 ou tele.assistance@cassiopea.fr
www.cassiopea.fr



TÉLEASSISTANCE AU DOMICILE
www.marque-nf.com

NOUVEAU à partir du 2 décembre 2020

SOUTIEN et ÉCOUTE des FAMILLES



ACTION MISE EN PLACE PAR LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PERIGORD-LIMOUSIN

Accueil famille



VENDREDI DE 9H30 À 12H

Au Relais Assistantes Maternelles

53 bis Rue Lamy Thiviers

Sur réservation 06 49 31 95 56

Accueil par une professionnelle
de l'enfance.

Ouvert aux familles et gratuit.

Accueil téléphonique



MERCREDI DE 13H30 À 16H30

au 06 27 52 05 54

Ecoute et conseils autour de la vie
familiale ou des démarches au
quotidien

IPNS ne pas jeté sur la voie publique



PLUS D'INFORMATIONS :
06 27 52 05 54



LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La Ligue contre le Cancer accompagne les malades également à THIVIERS.

Depuis le 29 septembre 2020, la Ligue contre le Cancer Dordogne a ouvert sur le secteur Thibérien, un Espace Ligue pour les malades et leurs proches dans les locaux de la Maison des Services, rue Henri Saumande à Thiviers.

Dans cet espace chaleureux de proximité, sur rendez-vous, des accompagnements gratuits sont apportés aux malades et à leurs proches par des professionnelles du territoire : Sylvia Vermouneix, psychologue et Aurélie Farand, socio-esthéticienne.

Pour prendre rendez-vous, vous devez appeler au

05 53 09 54 45

Ouverture le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Adresse mail : cd24@ligue-cancer.asso.fr



SECOURS CATHOLIQUE

La permanence du Secours Catholique de Négrondes (face à l'église, rue Eugène Leroy) heureuse de réouvrir ses portes à partir du VENDREDI 22 JANVIER 2021 de 14H30 à 16H30 et tous les 15 jours et toujours le VENDREDI. En raison de sécurité sanitaire 4 personnes à fois, attendre que l'on vous ouvre la porte et lavage des mains et masque obligatoires. L'espace d'accueil et d'écoute est ouvert.

Merci de prévenir les personnes en difficulté que vous rencontrez.

Sylviane LABROUSSE

685 Rue du Lac
LAFARGE - LIGUEUX
24460 SORGES & LIGUEUX EN PERIGORD
05 53 05 05 67

PERMANENCES

MAIRE ET ADJOINTS LES WEEK-ENDS

Numéro unique à composer : 05 53 55 30 20

Janvier

30 - 31	Annie SEES	2 ^e adjoint
---------	------------	------------------------

Février

6 - 7	Sylvie TRONCHE	3 ^e adjoint
13 - 14	Annie SEES	2 ^e adjoint
20 - 21	Corinne CHANTRY RIBIERE	4 ^e adjoint
27 - 28	Bertrand COMBEAU	1 ^{er} adjoint

Mars

6 - 7	Françoise DECARPENTRIE	Maire
13 - 14	Sylvie TRONCHE	3 ^e adjoint
20 - 21	Annie SEES	2 ^e adjoint
27 - 28	Corinne CHANTRY RIBIERE	4 ^e adjoint

PHARMACIES

1^{er} trimestre 2021

29 jan. au 5 fév.	Sorges	VIDAL - 05 53 05 02 16
5 au 12 février	Payzac	RE - 05 53 52 70 19
13 au 19 février	Thiviers	CHEMILLE - 05 53 55 00 80
19 au 26 janvier	Thiviers	VIGNAUD - 05 53 55 01 37
29 fév. au 5 mars	Thiviers	BLANCHARD - 05 53 55 02 55
5 au 12 mars	Excideuil	DUFRAISSE - 05 5362 21 80
12 au 19 mars	Hautefort	DUFOUR - 05 53 50 40 23
19 au 26 mars	Cognac/L'Isle	CHARLAT - 05 53 55 23 05
26 mars au 2 avril	Génis	PERE - 05 53 5248 03
2 au 9 avril	Sarliac/L'Isle	VARACHAUD - 05 53 07 81 25

- Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde d'Excideuil.

- Les urgences sont assurées du samedi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde de Thiviers

- Chaque samedi après-midi, une des 3 pharmacies de Thiviers est ouverte de 14h00 à 19h00.

Composez le 3237 (*) ou www.3237.fr pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.

(*) accessible 24h/24 - 0,34 €/min

ÉTAT CIVIL

Naissances

10/02/2020	FEYDI Faustine, Lise	Les Grèzes
15/09/2020	CHAMOULAUD Eloïse	Chabrefit
02/10/2020	PATEYTAS JOUANEL Anaë	Les Couriveaux
18/11/2020	LOLIVIER Lyvia	Barbary
04/12/2020	ALEMPS Hava	Place de l'Église

Mariages

08/08/2020	CELERIER Rémy & GOUINEAU Aurélien	Avenue de la Gare
26/11/2020	Mc DOWELL Anthony & CARDY Tracy	Machefer

Décès

09/06/2020	CREUZE Marie-France épouse PAPON	Rue des Fours à chaux
22/07/2020	DUBUT Robert	Le Peyrat
01/10/2020	MAZEAU Marie-Louise épouse LOISEAU	Le Pouyet
30/11/2020	JANAU Madeleine veuve LABARRE	Fongou
05/12/2020	FERRIERE Francine épouse TETARD	Place Antoine Sudreau



Du 13/12/2020 au 02/07/2021

Du Lundi au Vendredi

Direction Périgueux

Départ de Négrondes	Arrivée Périgueux
07h12	07h33
08h10	08h31
12h39 *	13h00 *
17h35	17h58
19h22	19h42
21h09	21h27

Direction Limoges B.

Départ de Négrondes	Arrivée Limoges B.
04h51	05h50
06h28	07h36
07h30	08h26
13h52 *	14h48 *
15h53	16h57
17h34	18h32
18h41	19h35

***Du 8 au 12 mars 2021 et du 15 février au 5 mars 2021**

Travaux : trajet en bus

Direction Périgueux

Départ de Négrondes	Arrivée Périgueux
12h01	12h54

Direction Limoges B.

Départ de Négrondes	Arrivée Limoges B.
13h52	15h45

DERNIÈRE MINUTE

LE COMITÉ DES FÊTES DE NEGRONDES vous invite à assister à son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le LUNDI 8 FÉVRIER à 20h qui se tiendra Salle Sudreau.

L'ordre du jour est le suivant : Bilan de l'année 2020

Calendrier des manifestations - Renouvellement du Bureau

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE NÉGRONDES

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h Mercredi : de 9h à 12h - FERMÉE AU PUBLIC L'APRÈS-MIDI

Tel : 05 53 55 30 20 mairie@negrondes.fr

L'AGENCE POSTALE

Ouverture :

Du mardi au Samedi : de 9h à 12h

Tel : 05 53 55 22 22

Départ du courrier : Lundi au Vendredi : 14h Samedi : 12h

Mise en place d'un espace numérique afin de faciliter les démarches administratives

CABINET D'INFIRMIER

Soins à domicile

Au cabinet : sur RDV uniquement de 7h30 à 8h du Lundi au Vendredi

Place Jean-Paul CHAMINADE

Tel : 05 53 55 16 03 - 06 88 50 42 85

ÉCOLE PRIMAIRE

Accueil péri-scolaire : Matin : 7h30 - 8h40 Soir : 16h30 - 18h30

Tel : 05 53 55 30 24 - 06 88 50 30 23

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

CIAS Périgord Limousin

Secteur Thiviers : tél. 05 53 62 06 22

cias-thiviers@perigord-limousin.fr

Secteur Jumilhac : tél. 05.53.52.58.17

cias-jumilhac@perigord-limousin.fr

http://www.negrondes.fr/upload/CIAS_PERIGORD_LIMOUSIN-1.pdf

Portage de repas - 05 53 62 25 01 secteur Thiviers

Téléassistance - 05 53 53 54 54

Centre d'information gérontologique Clic 24 - 05 53 53 62 62

EHPAD « résidence le Colombier » à THIVIERS - 05 53 55 00 71

